EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **04 mai 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quatre mai deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 avril 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Philippe BOHELAY à Grégory BERNARD, Dominique ADENOT à Françoise NOUHEN, Dominique BRIAT à Pascal GUITTARD, Sondès EL HAFIDHI à Jérôme AUSLENDER, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS**
Excusé(e)s :	**Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**François BARRIÈRE, Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Mme Géraldine BASTIEN, Mme Marion CANALES et M. Guillaume VIMONT arrivent pendant l'expression proposée par M. le Maire à chaque groupe politique, et relative à la tenue du Conseil Municipal du 29 avril 2016.
Mme Patricia GUILHOT, au nom du groupe Front de Gauche – Place au peuple, demande une suspension de séance de 10 mn à M. le Maire qu'il accorde. M. le Maire suspend celle-ci à 18h47.
M. le Maire reprend la séance à 19h00, après avoir vérifié que le quorum est atteint.
M. Guillaume VIMONT quitte la séance avant le vote de la question n°2 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI.
M. Jérôme GODARD quitte la séance avant le vote de la question n°6 et donne pouvoir à Mme Cécile AUDET.
Mme Magali GALLAIS quitte la séance avant le vote de la question n°8 et donne pouvoir à M. Jean-Christophe CERVANTES.
Mme Christine DULAC-ROUGERIE quitte la séance avant le vote du vœu A, sans laisser de pouvoir.
M. Louis COUSTES quitte la séance avant le vote du vœu A et donne pouvoir à Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE.
Mme Isabelle LAVEST quitte la séance avant le vote du vœu D sans laisser de pouvoir.

Rapport N° 44

PARTICIPATION DE LA VILLE - MUSÉE BARGOIN AU DISPOSITIF LES PORTES DU TEMPS - DEMANDE DE SUBVENTIONS AUX PARTENAIRES

Le musée Bargoin présentera sa prochaine exposition intitulée *Rebelles !,* du 21 juin au 31 décembre 2016, à l'occasion de la 3e édition du FITE, Festival International des Textiles Extra-ordinaires. Dans le cadre de la programmation mise en place autour de cet événement, la Ville envisage de participer au dispositif les *Portes du temps,* appel à projet initié par le Ministère de la Culture et de la Communication, qui invite les jeunes publics éloignés des dispositifs culturels à découvrir les sites patrimoniaux.

L'intérêt de ce dispositif est double : il permet à la fois de mettre en place des actions de médiation culturelle ambitieuses à destination d'adolescents qui ne viennent pas dans les musées - répondant ainsi aux objectifs de la Politique de la Ville - et de bénéficier de soutiens financiers multiples. En effet, les candidatures retenues conjointement par la DRAC et la DRDJSCS (Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale) perçoivent une subvention substantielle pour la réalisation de leur projet et peuvent également solliciter d'autres partenaires financiers (collectivités territoriales, entreprises locales, …).

Pour sa première participation, le musée Bargoin proposerait deux stages de réflexion et de création artistique sur le thème de la rébellion et autour des médiums de la photographie et du textile. Les travaux seraient ensuite présentés lors d'expositions communes, au musée puis dans les structures participantes. Ce projet, porté par le musée, serait co-construit avec les intervenants et les structures participantes (maisons de quartiers, instituts médico-éducatifs, ...).
Le budget de l'opération est estimé à 17 150 €.

Le plan de financement est le suivant :
- Ministère de la Culture et de la Communication : 5 000 €
- DRJSCS : 1 500 €
- Région Auvergne Rhône Alpes : 1 000 €
- Département Puy-de-Dôme : 1 000 €
- Clermont Communauté : 500 €
- partenariat - mécénat : 6 000 €
- Ville : 2 150 €

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'approuver la participation de la Ville au dispositif Les Portes du Temps et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les financements auprès des partenaires.

D E L I B E R A T I O N

La proposition, mise aux voix, est adoptée à la majorité et convertie en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 18 mai 2016

Pour le Maire et par délégation
l'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST